

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

METALLIER INDUSTRIEL

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU DEUXIEME DEGRE

CODE : 277030S10D3

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 04 juillet 2017,
sur avis conforme du Conseil général**

METALLIER INDUSTRIEL

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Le métallier industriel effectue à la main des opérations de montage ou d'assemblage plus ou moins complexes (charpente, chaudronnerie), à l'aide d'outils ou de machines. Il exécute des opérations simples en respectant des normes de qualité plus ou moins strictes (aspect, dimensions, ...).

Le métallier industriel se situe au premier niveau de la filière professionnelle.

La qualification de métallier est nécessaire et fondamentale pour une orientation vers un autre métier de la construction métallique.

Le métallier pourra assurer les tâches suivantes :

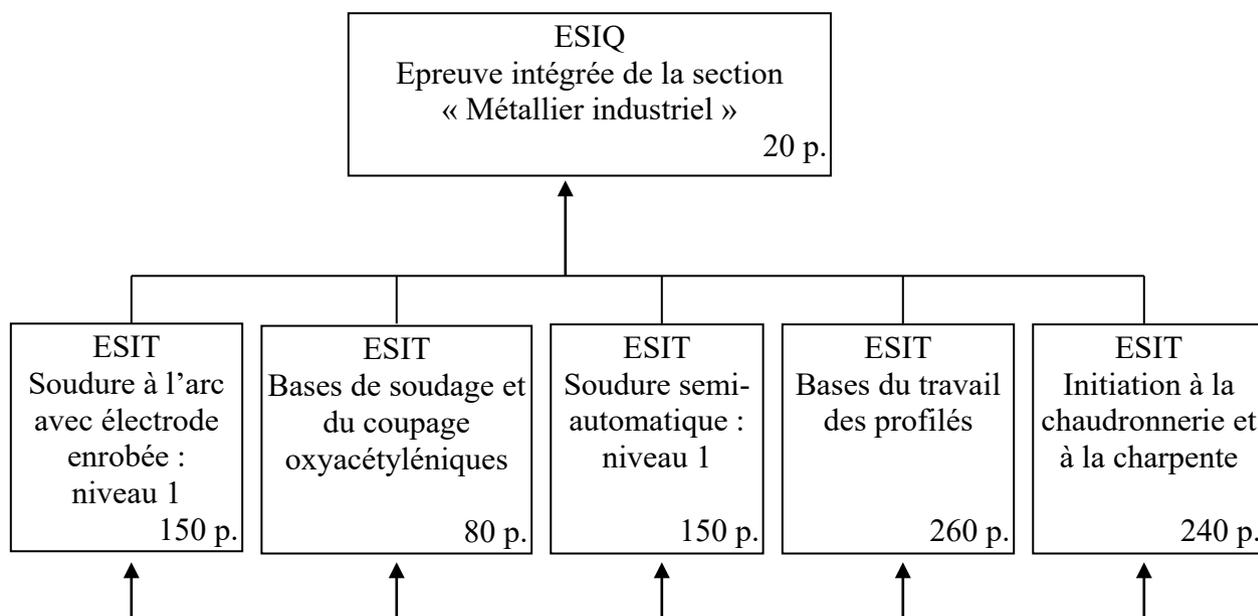
- ◆ lire et interpréter des instructions de travail ;
- ◆ lire et interpréter un plan élémentaire et/ou un relevé sur site ;
- ◆ préparer les tôles et/ou profilés, les découper et les mettre en forme ;
- ◆ effectuer des travaux d'usinage simple ;
- ◆ assembler des tôles et/ou profilés en acier au carbone ou autres matériaux en vue de réparer et fabriquer des ensembles simples dans le domaine de la construction métallique ;
- ◆ évaluer le résultat obtenu en conformité avec les instructions reçues ;
- ◆ assurer la maintenance de 1^{er} niveau et l'entretien des outils et des équipements dans le respect des règles du Code du Bien – être au Travail et des normes européennes en vigueur.

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Code du domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes
Soudure à l'arc avec électrode enrobée : niveau 1	ESIT	277031U11D3	205	X	150
Bases de soudage et du coupage oxyacétyléniques	ESIT	277032U11D3	205	X	80
Soudure semi-automatique : niveau 1	ESIT	277033U11D3	205	X	150
Bases du travail des profilés	ESIT	277034U11D3	205	X	260
Initiation à la chaudronnerie et à la charpente	ESIT	277035U11D3	205	X	240
Epreuve intégrée de la section : métallier industriel	ESIQ	277030U12D3	205		20/20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	900
B) nombre de périodes professeur	900

3. MODALITES DE CAPITALISATION



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de métallier industriel spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

METALLIER INDUSTRIEL

Enseignement secondaire inférieur

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale
le

METALLIER INDUSTRIEL

I - CHAMP D'ACTIVITE

Le métallier industriel (1) effectue à la main des opérations de montage ou d'assemblage plus ou moins complexes (charpente, chaudronnerie), à l'aide d'outils ou de machines. Il exécute des opérations simples en respectant des normes de qualité plus ou moins strictes (aspects, dimensions,...).

Le métallier industriel se situe au premier niveau de la filière professionnelle des constructions métalliques.

II - TÂCHES

Sur base d'instructions reçues :

- lire et interpréter des instructions de travail ;
- lire et interpréter un plan élémentaire et/ou un relevé sur site ;
- préparer les tôles et/ou profilés, les découper et les mettre en forme ;
- effectuer les travaux d'usinage adéquats ;
- assembler des tôles et/ou profilés en acier au carbone ou autres matériaux en vue de réparer et de fabriquer des ensembles simples dans le domaine de la construction métallique ;
- réaliser l'assemblage des tôles et/ou profilés en vue de la réalisation de la pièce ;
- évaluer le résultat obtenu en conformité avec les instructions reçues ;
- assurer la maintenance de 1^{er} niveau et l'entretien des outils et des équipements dans le respect des règles du R.G.P.T. et du Code du bien-être au travail.

III - DEBOUCHES

Milieux professionnels aussi variés faisant appel aux types de travaux suivant :

- le travail de la tôle ;
- la ferronnerie du bâtiment ;
- des opérations de soudage ;
- des travaux de chaudronnerie.